

Appel à communications

« Journées Jeune Recherche » *Regards croisés sur les « populations vulnérables »* 11 et 12 juin 2009 Grenoble

Organisées par Céline Maury, Elhadji M'Baye, Hélène Revil et Antoine Rode, doctorants en science politique, Laboratoire PACTE, IEP de Grenoble, membres du Cluster de recherche de la région Rhône-Alpes, école doctorale Science de l'Homme, du Politique et du Territoire.

Avec le soutien du laboratoire PACTE (UMR CNRS 5194), du Cluster 12 de la région Rhône-Alpes, de l'Institut d'Etudes Politiques et de l'Ecole Doctorale de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

PRESENTATION DU THEME

Au cours des dernières décennies, les politiques sanitaires et sociales ont connu – et connaissent – de multiples mutations, tant au niveau de leur conception, de leur pilotage, des populations qu'elles visent que des modalités de leur mise en œuvre sur les territoires. La montée des phénomènes de précarité et d'un chômage de masse durable, la nécessité de restreindre les dépenses sociales pour tenter d'équilibrer les budgets, autant de facteurs socioéconomiques qui ont progressivement amené des changements profonds dans le paysage des politiques sanitaires et sociales en France. Initialement assis sur l'assurance sociale et visant l'universalité de la couverture, le système de sécurité sociale a progressivement été assorti de prestations ciblées. La pratique du ciblage, consistant à concentrer des droits ou des prestations sociales vers des territoires et/ou des populations définies comme « prioritaires », a ainsi modifié le visage de la protection sociale. Plus largement, des politiques aussi diverses que celles de l'action sociale, de l'insertion, du logement ou de l'éducation ont centré leurs efforts sur certains territoires et populations afin d'apporter des réponses à l'exclusion sociale.

Ce sont ceux qu'on qualifie de « cibles » et qui font l'objet de ces politiques spécifiques qui retiennent plus particulièrement notre attention. C'est en effet dans ce mouvement de réorientation des dispositifs sur des populations et des territoires particuliers que l'action publique a progressivement défini comme cible destinataire les populations et territoires dits « les plus vulnérables », mobilisant un vocable générique qui regroupe des situations et problématiques hétérogènes. Le terme de vulnérabilité est ainsi utilisé autant pour traduire un handicap physique, un âge avancé, une situation de pauvreté, l'absence de documents de séjours

en règle, que des difficultés d'accessibilité territoriale.

Il s'agit de proposer **une réflexion sur ces notions de « vulnérabilité » et « de populations vulnérables »**. Clarifier ses frontières en tant que notion semble être un préalable pour ensuite interroger la « vulnérabilité » en tant que catégorie d'action visant la mise en œuvre de politiques publiques particulières. Pour mieux appréhender le terme et ses usages, quelques questions pourront guider la réflexion :

- Qui sont les producteurs des discours sur la vulnérabilité ?
- Est-on vulnérable à des risques particuliers et clairement identifiés ? L'intégration du terme « vulnérabilité » dans le domaine des politiques sociales décrit-il davantage un *état stable* de populations « incapables » de répondre aux sollicitations de la société néolibérale ?
- Si dans les années 1970, la notion de l'exclusion a progressivement remplacé celle de la pauvreté, qu'en est-il actuellement de la vulnérabilité ? Les « exclus » d'hier sont-ils les « vulnérables » d'aujourd'hui ?
- Qui sont finalement ces « vulnérables » ? Il s'agit en effet de se demander dans quelles mesures la vulnérabilité se distingue ou transcende des notions telles que la pauvreté, la précarité, l'exclusion. La vulnérabilité n'est certainement pas nouvelle et a peut être été nommée autrement au cours de l'histoire. Nous proposons de réfléchir sur cette notion afin d'interroger l'hétérogénéité des situations sociales et spatiales qu'elle recouvre et de déconstruire la notion de vulnérabilité pour comprendre son usage actuel en tant que catégorie d'action au moment de la mise en œuvre des politiques.

Après avoir retracé l'émergence de la notion et la construction de la catégorie d'action, la réflexion suivra deux axes :

- ⊕ **La mise en œuvre des politiques ciblées sur ces populations « vulnérables »** : l'intérêt se centre ici sur les acteurs de la mise en œuvre de ces politiques et sur leurs modalités d'action. Plus largement, l'objectif est de s'interroger sur les stratégies d'action, les pratiques, les méthodes, les outils mobilisés par les acteurs multiples et variés – organismes et services sociaux, associations... – qui participent à l'application des dispositifs et travaillent auprès des publics dits vulnérables.
- Les modes de faire récents comme la contractualisation, l'individualisation et la responsabilisation des personnes sont-ils réellement intégrés dans les pratiques des acteurs qui travaillent auprès des populations « vulnérables » ?
- Comment ces principes se concrétisent-ils dans les pratiques des acteurs de terrains et que peuvent-ils nous apprendre sur les inflexions actuelles des politiques sanitaires et sociales ?
- Sous ce vocable commun de publics « vulnérables », les acteurs agissent-ils sur des populations ayant des caractéristiques identiques et vivant des situations comparables ?
- Comment les acteurs se mettent-ils en action autour de « la vulnérabilité » et comment gèrent-ils le caractère homogénéisant de cette notion au moment de la traduire en actions ?
- Convoquer un terme unique définissant les populations bénéficiaires des politiques est-il un moyen utilisé par les acteurs pour leur permettre de s'accorder et de se mettre en réseau ?

- Voit-on actuellement émergé de nouveaux instruments de connaissance, de gestion et d'information pour faciliter la mise en œuvre des mesures ciblées ? Sur quels normes et principes d'actions sont-ils fondés ?
- ⊗ **La réception de ces politiques par les populations dites « vulnérables »** : cette question est assez peu abordée dans les travaux d'analyse des politiques publiques. Dans la mesure où les politiques publiques à destination de ces populations visent désormais l'activation des dépenses, il paraît nécessaire d'observer la manière dont ces différentes populations réceptionnent les dispositifs.
- Les publics dits vulnérables perçoivent-ils le fait d'être considérés comme une « cible » de l'action publique et, si oui, quelles en sont les conséquences, en termes d'image de soi, de stigmatisation par exemple ? Cela les affectent-ils dans leurs parcours de vie ?
 - Observe-t-on des stratégies de la part de destinataires pour se conformer au mieux aux contours de la cible ou au pour s'en différencier ? Ces catégorisations créent-elles une mise à distance des droits -fondamentaux, sociaux, civiques- par les personnes visées ?
 - Comment les destinataires intègrent-ils des conditions de ciblage visant à les responsabiliser davantage et à les impliquer activement dans des processus de réinsertion ? Sont-ils en capacité de répondre aux attentes de ces politiques publiques ?
 - Les normes d'individualisation ou de responsabilisation ne contribuent-elles pas à fragiliser davantage les populations qu'elles se proposent d'aider activement ?

C'est vers cet ensemble de questions que nous souhaitons orienter les débats. La démarche consistera à croiser les regards, en faisant appel à plusieurs disciplines (science politique, sociologie, histoire, géographie, droit, psychologie sociale...) et à des contributions fortement assises sur des travaux empiriques. Notre souhait est de permettre aux doctorants et aux jeunes chercheurs de communiquer et de faire connaître leur travail.

Par ailleurs, des chercheurs confirmés, issus de différentes disciplines, discuteront les communications lors des ateliers et proposeront une synthèse des débats à la fin de chaque journée. Ils interviendront également lors des plénières d'ouverture et de fermeture.

MODALITES DE REPONSE

Les réponses se feront en langue française. Elles comprendront au maximum 1.000 caractères, espaces et notes compris et préciseront :

- ♣ Le nom et le prénom du ou des auteurs / contributeurs ;
- ♣ Leurs titres, fonctions et institutions ;
- ♣ Leurs coordonnées : adresse postale, téléphone, fax, courrier électronique ;

♣ Le titre, la question centrale de la communication, le cadre empirique, les enjeux ;

♣ L'axe dans lequel la communication s'inscrit :

1. « Vulnérabilité et populations vulnérables : définitions, histoire, frontières » ;
2. « Action publique, mise en œuvre et populations vulnérables » ;
3. « Réception des politiques publiques par les populations vulnérables ».

Les propositions de communication (ou toute demande d'informations complémentaires) peuvent être adressées aux organisateurs :

- ♣ Céline Maury : celine.maury@gmail.com,
- ♣ Elhadji M'Baye : elhadjimbaye@gmail.com,
- ♣ Héléna Revil : helena.revil@gmail.com,
- ♣ Antoine Rode : antoine.rode@upmf-grenoble.fr

Contact téléphonique (Valérie Baudet ou Héléna Revil) : 04 76 09 55 63

Adresse postale : Laboratoire PACTE, 25 avenue de Constantine 38 100 GRENOBLE.

CALENDRIER

- ♣ **20 janvier 2009** : date limite d'envoi des propositions de communication ;
- ♣ **20 février 2009** : sélection des propositions et réponse aux auteurs ;
- ♣ **15 mai 2009** : remise des textes par les auteurs (longueur approximative 20.000 à 25.000 caractères espaces et notes compris – les consignes d'écriture seront précisées ultérieurement – une publication électronique est envisagée) ;
- ♣ **11 et 12 juin 2009** : tenue de l'école thématique à Grenoble.